



LE PAYSAGE HARMONIEUX D'ORONJIA

Catégorie : Paysage Harmonieux Protégé d'Oronjia, Catégorie V

Gestionnaire : Missouri Botanical Garden (MBG)

Superficie : 1 678 ha

Localisation géographique : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Antsiranana II

Label international : Zone clé pour la biodiversité, Aire Prioritaire pour la Conservation des Plantes

Début des financements de la FAPBM : 2012

DÉNOMINATION

Le Paysage Harmonieux de l'Oronjia fait partie du Complexe de l'Orangea de Diégo Suarez (Antsiranana) avec la Montagne des Français ou Ambohit'Antsingy et l'aire protégée d'Ambodivahibe.

ESPÈCES PHARES

La végétation de l'aire protégée est caractérisée par une **formation végétale sèche dégradée sur sable et calcaire**. On y recense **290 espèces de plantes dont 70% sont endémiques de Madagascar et quelques espèces endémiques de la région dont le *Dioscorea orangeana***, qui est fortement exploité par les populations locales pour leur alimentation pendant les périodes de soudure.

Cette zone du nord de Madagascar est reconnue pour son importance pour la conservation de l'avifaune et de l'herpétofaune.



5

ESPÈCES D'AMPHIBIENS
dont **1** en danger



2

ESPÈCES DE LÉMURIENS
dont **1** en danger
et **1** vulnérable



5

ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS
dont **3** vulnérables
(ex : le renard volant de Madagascar)



37

ESPÈCES DE REPTILES
dont **1** endémique locale en danger critique ; **5** autres espèces également en danger critique, **1** en danger et **4** vulnérables



77

ESPÈCES D'OISEAUX
dont **1** vulnérable



290

ESPÈCES DE PLANTES
dont **201** endémiques de Madagascar (**70 %**) parmi lesquelles **1** en danger critique, **12** en danger et **6** vulnérables / **1** endémique locale



1

ESPÈCE DE CARNIVORES



2

ESPÈCES D'AUTRES MAMMIFÈRES

L'aire protégée d'Oronjia se trouve sur un terrain militaire (RM5), et l'entrée y est strictement interdite pendant les exercices de tirs des militaires.

Depuis quelques années, la Baie des Sakalava qui se trouve à la limite de l'Oronjia accueille un des tournois comptant pour le championnat du monde de Kite Surfing.

SPÉCIFICITÉS DE L'AIRES PROTÉGÉE

PAYSAGES ET HABITATS



Forêt dense sèche basse souvent dégradée, fourré xérophytique nain, mangrove dégradée, prairies secondaires, fourré secondaire.

Particularités : le site contient de nombreux vestiges historiques : vestiges militaires français datant de la fin du 19^e siècle jusqu'à l'indépendance de Madagascar. Existence d'un site funéraire dans une grotte calcaire sur la colline Mamelon Vert.

PRESSIONS ET MENACES



Production de charbon de bois, exploitation forestière pour le bois, défrichement des forêts pour la culture, collecte de tubercules sauvages, chasse.



VALEUR ÉCONOMIQUE

La forêt assure le maintien des sources d'eau assurant l'approvisionnement en eau des villages riverains (pour les besoins domestiques)

Faisant partie du Complexe d'Orangea, le paysage d'Oronjia a une très forte potentialité pour l'écotourisme, voire même le tourisme balnéaire.

3 157
habitants soit
568 ménages

bénéficient
directement
des services
écosystémiques
fournis par l'aire
protégée.



EFFORTS DE LA FAPBM ET RÉSULTATS

La FAPBM a commencé à financer l'aire protégée d'Oronjia **en 2012**. Le montant total des subventions à ce jour est de **1 041 893 914 MGA**.

Les activités financées annuellement par la FAPBM sont **les activités de conservation (contrôle et surveillance, travaux sur les infrastructures de conservation, suivis écologiques, ...), les appuis au développement, IEC et les charges salariales et frais de fonctionnement**.

L'état de conservation des cibles de conservation ainsi que l'intégrité écologique de l'aire protégée est **stable** depuis 2017.



CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Les populations locales participent à la gestion de l'aire protégée à travers le **KODINA, ou comité pour l'application du Dina (convention sociale)** en faveur de la protection des ressources naturelles de l'aire protégée. Plusieurs associations locales composent ce KODINA.



fapbm



www.fapbm.org

Créée en 2005, la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) est un fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).